

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/08/2020

Dossier complet le :

25/08/2020

N° d'enregistrement :

2020_4852

1. Intitulé du projet

Projet d'exploitation d'une unité de tri/broyage/décantation/stockage de déchets non-dangereux sur un site existant au 210 rue Michel Ange à Somain

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

HAINAUT RECYCLAGE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BEE Eric

RCS / SIRET

8 1 1 6 5 9 7 7 0 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Le projet est classé au titre de la réglementation ICPE pour les rubriques 2791 sous le régime de l'autorisation pour le traitement des déchets non dangereux avec une capacité de traitement supérieure à 10t/j (principalement du broyage de bois). Le projet est également concerné par les rubriques 1532, 2260, 2713, 2714, 2716, 2794, 2515, 2517 de la nomenclature des installations classées. NB: Le site n'est pas classé IED.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la parcelle n°3171 de la section B de la commune de SOMAIN, qui est loué par la société SAS Hainaut recyclage. Le terrain est déjà occupé par les activités de la société, avec un bâtiment de type stockage de matériaux constitué d'une charpente métallique galvanisée (avec une hauteur de bâti maximum de 12.29m) et une dalle béton extérieure. Les murs extérieurs du bâtiment sont en remplissage blocs de maçonnerie en béton de teinte naturelle sur la partie basse + bardage métallique vertical vert nacré. La couverture du bâtiment est constituée de bac sec teinte vert nacré. Le raccordement électrique est réalisé sur le bâtiment existant. Aucun débris ou amoncellement de gravats issus du chantier ne sera présent sur le site. Le site est exploité depuis 2019 et a fait l'objet de déclarations au titre des ICPE à son ouverture.

Aujourd'hui, les activités sont plus importantes notamment pour la partie broyage de bois qui a dû s'adapter aux filières de valorisation. Les déchets traités et stockés sur le site sont non dangereux

4.2 Objectifs du projet

Le site Hainaut Recyclage de Somain a connu un développement important de son activité de tri et transit de déchets non dangereux depuis son ouverture. De plus, pour répondre aux exigences des filières de valorisation, des prétraitements se généralisent notamment pour le bois ou la préparation des déchets destinés à l'incinération (broyage/déchetage). Pour répondre à ses clients et aux marchés actuels, Hainaut Recyclage envisage une autorisation environnementale pour son site de Somain.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site est aujourd'hui opérationnel : bâtiment et dalle extérieure existants. Les travaux en cours concernent le réseau de collecte des eaux pluviales avec l'agrandissement du bassin de tamponnement. Les travaux non encore programmés concernent l'installation de récupération/décantation des boues de curage/nettoyage non dangereuses (hydrocureur, véhicule de nettoyage...).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation correspond au transit, stockage et traitement de déchets non dangereux, essentiellement à ce jour en provenance des déchetteries ou collectes porte à porte.

Il n'y a pas d'apport directement par le producteur des déchets (déchetterie) sur le site.

On aura sur le site : du stockage extérieur de DIB, du stockage de déchets triés (bois, cartons, plastiques, fer), du stockage de bois non broyés/broyés, du stockage de déchets verts, du stockage de gravats, un bâtiment avec zone de tri, une unité de décantage/séparation des eaux de curage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la rubrique 2791. Un permis de construire a été déposé en 2019 lors de l'aménagement du site.

Un dossier de demande d'autorisation environnementale avec notamment une étude de dangers sera déposée en Préfecture pour expliciter l'ensemble des éléments projetés à court terme ou réalisés depuis la déclaration initiale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de traitement de déchets non dangereux en vue d'une valorisation (essentiellement du broyage de bois) : la superficie du site représente un hectare environ, avec un bâtiment existant d'une surface de 1200m ² .	>10t/j (essentiellement du broyage de bois)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Michel Ange, 59490 SOMAIN
ZI de la Renaissance

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 16' 30" 13 Lat. 50° 20' 33" 77

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le site a fait l'objet d'une déclaration au titre des ICPE.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont localisées à moins de 2 km du site : - l'ancienne carrière d'Emerchicourt (ZNIEFF type I) à 1,8km au Sud du site - la Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-les-Râches et la confluence avec l'Escaut à 1,8km (ZNIEFF type II) au Nord du site. Voir cartographie D de l'Annexe 11.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie A de l'Annexe 11.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie E de l'Annexe 11.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie A de l'Annexe 11.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie E de l'Annexe 11.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Nord. Le site n'est toutefois pas concerné par des actions à mener définies dans le PPBE. Le site est situé au cœur d'une zone industrielle (ZI de la Renaissance).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie E de l'Annexe 11.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie B de l'Annexe 11. Le site est aujourd'hui quasiment totalement imperméabilisé. Les espaces libres correspondent au merlon périphérique (avec végétation) : pas de caractérisation de zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans la base de données BASOL, base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif, ni dans un SIS, secteur d'informations sur les sols. Il est recensé dans la base de données BASIAS, base de données des anciens sites industriels et activités de service. Cartographie et fiche BASIAS en Annexe 9. Il s'agit d'une zone historiquement exploitée par les exploitations de charbon (cokerie, fabrication de boulets...)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux. Voir cartographie C de l'annexe 11.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas implanté dans un périmètre de protection d'un champ de captage d'eau potable. Voir Annexe 8.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le Marais de Marchiennes et de Bois de Faux, situé à 5,8 km au Nord de la zone d'étude. Voir cartographie E de l'Annexe 11.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est le site de la Vallée de la Scarpe et de l'Escaut, à plus de 4 km au Nord de la zone du projet. Voir cartographie E de l'Annexe 11.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie E de l'Annexe 11.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consommation d'eau du site sera assurée par le réseau public de distribution d'eau potable, à hauteur de 50m3 maximum par an. Les eaux pluviales issues des toitures seront récupérées pour servir lors des opérations d'arrosage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'agrandissement du bassin de tamponnement en phase travaux peut impliquer un possible rabattement de la nappe superficielle, cependant les excavations réalisées se feront au-dessus du niveau de la nappe aujourd'hui connu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de travaux de terrassement (le site étant existant), excepté pour la zone de décantation/récupération des eaux de curage.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site et ses abords sont localisés en zone UE du PLU de la commune de SOMAIN, destinée aux activités industrielles, tertiaires, artisanales, de bureaux et de services. Le sous-secteur UEa correspond à la ZAC de la Renaissance. Site actuel : bâtiment à usage de bureau hall de 1200m3 et dalle béton sur la majorité du site. Une étude faune/flore a été menée sur les terrains à l'Ouest du site, dans le cadre de l'extension de la zone industrielle (en 2018/2019). Les inventaires correspondant révèlent peu d'espèces à enjeux majeurs tant pour la flore que pour la faune. Voir Annexe 7.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie D de l'Annexe 11.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site existant est déjà occupé et localisé dans une zone d'activités (ZI de Renaissance). Il était historiquement occupé par une plateforme de stockage de matériaux de construction/TP. Depuis 2019, il est occupé par la société Hainaut Recyclage.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en dehors de zonage de PPRT. Les activités du site ne représentent pas de risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est localisée sur le Territoire à Risque Important Inondation (TRI) de Douai pour le risque de débordement de cours d'eau. La commune est également localisée dans la zone 5 du Bassin Houillier du Nord-Pas-de-Calais, elle est soumise à des aléas miniers de type émission de gaz de mine et mouvements de terrain. Le droit du site n'est pas localisé dans une zone d'aléa. Voir cartographie A, B et C de Annexe 10.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site sont, transit, regroupement et pré-traitement de déchets non-dangereux
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, déplacement d'engins de chantier. En phase d'exploitation, déplacement des camions et véhicules de la société HAINAUT Recyclage sur site et des camions de réception/d'expédition de déchets (en mélange ou triés). Le trafic est estimé à 50 camions/jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sources de bruits : circulation des engins et opérations de broyage ponctuelles. Les premières habitations sont à environ 400 m à l'Est, à l'autre extrémité de la ZI. Le site est localisé à proximité d'axes routiers importants, notamment de l'échangeur 28 de l'Autoroute A21, à environ 400 mètres au Nord du site et des routes départementales D957 à environ 450 mètres à l'Est du site et D645 à environ 600 mètres au Sud du site. Une centrale à béton est présente sur la parcelle voisine.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne stocke que des déchets non dangereux. Les déchets verts ne sont pas compostés sur site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage du parking et des abords des bâtiments pour la sécurité du personnel.</p> <p>Eclairage public de la zone d'Activités.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des rejets diffus sont possibles lors des opérations de broyage (poussières) ou de chargement/déchargement. Une procédure pour l'arrosage des pistes/tas est établie et déclenchée en fonction de la météo (sec/venteux).</p> <p>Quant au broyeur, un système de brumisation/arrosage est mis en place sur l'équipement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides issus de l'exploitation concernent les eaux de ruissellement au niveau des zones de stockage des déchets, qui seront envoyées vers le réseau d'assainissement collectif.</p> <p>Un bassin de tamponnement et une unité de traitement sera prochainement installée (avec séparateur/décanteur).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'effluents engendrés au regard du projet, hormis les eaux usées sanitaires qui seront envoyées dans le réseau public raccordé à une station d'épuration urbaine.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Production de déchets banals issus de l'activité : envoyés en valorisation énergétique, et de déchets dangereux issus du fonctionnement des engins envoyés vers une filière de valorisation.</p> <p>La gestion des déchets constitue l'activité première de l'entreprise.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implanté sur un site existant qui exerce déjà une partie des futures activités projetées, dans une zone d'activités industrielles. Le site était historiquement occupé par une plateforme de stockage de matériaux de TP/ construction avant le début de l'exploitation par Hainaut Recyclage depuis 2019.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La partie Ouest de la Zone Industrielle de la Renaissance est actuellement libre, des aménagements de cette zone seront à venir.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet se situe au niveau d'un site existant déjà occupé et localisé dans une zone d'activités industrielles.

Les 2 impacts potentiels en fonctionnement normal concernant les eaux de ruissellement (qui seront décantées et pré-traitées avant rejet dans le réseau public) et les envois/rejets diffus de poussières (un merlon avec végétations périphériques ainsi qu'un système d'arrosage sont projetés).

Pour les situations accidentelles (type incendie), les moyens adéquats seront mis en œuvre (détection, réseau incendie et accès).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne l'augmentation et/ou l'évolution d'activités existantes sur un site industriel existant sans extension ou nouvelle construction. Il s'agit de transit/traitement/stockage de déchets non dangereux.

Le passage au régime de l'autorisation est lié aux activités de broyage du bois.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale (puisque pas de modification significative car procédés déjà connus et cadrés, sans rejet significatif).

Les éventuelles évolutions des dangers et le cumul des effets sur l'environnement seront toutefois traités dans un dossier de demande d'autorisation relatif à un site existant déclaré.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Extrait du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SOMAIN Annexe 8 : Périmètre de protection des captages sur la région du Grand Douaisis Annexe 9 : Extrait cartographique et fiches BASIAS des sites localisés au droit de la zone d'implantation du projet Annexe 10 : Extraits cartographiques des aléas miniers recensés sur la zone 5 du Bassin Houillier du Nord-Pas-de-Calais Annexe 11: Cartographies de sensibilité environnementale de la zone d'implantation

9. Engagement et signature

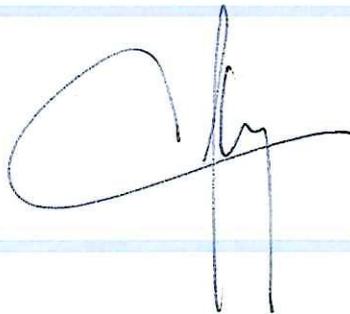
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Somain

le, 07/08/2020

Signature



FRANCK AGNERAY

